

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/04/2025 - 1912 - 2016 B 00551 - 823 360 763 - 2CJS

2016 B.S.S.I.
POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N°
LE 19 04 25 2025/1912
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations financières (1)	14 849		14 849
TOTAL I (5)	14 849		14 849
2 - Actif courant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	74 134		74 134
Créances autres (3)	3 681		3 681
Disponibilités	4 507		4 507
TOTAL II	82 322		82 322
TOTAL GENERAL (I + II)	97 171		97 171

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	27 658
Résultat de l'exercice	6 706
TOTAL I	35 364
2 - Dettes (4)	
Autres dettes	61 808
TOTAL III	61 808
TOTAL GENERAL (I + II + III)	97 172

Copie certifiée
conforme



Compte de résultat simplifié de l'exercice


A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	131 284
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			-87 905
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			43 379
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			26 974
Autres charges externes			266
Impôts, taxes et versements assimilés			896
dont TP/CFE, CVAE			500
Total des charges d'exploitation (II)			28 136
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			15 243
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		2
	Charges financières (V)		7 355
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			7 890

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	7 890	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	7 890	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	7 890	

Copie certifiée
conforme



SARL 2CJS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social: 19 rue Halborg
7 Les Ganivelles
50230 AGON COUTAINVILLE
RCS COUTANCES 823 360 763

I-REGLES ET METHODES COMPTABLES

I-1. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/24 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière dans le respect du principe et de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

I-2 L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

les stocks ont été évalués au prix d'achat Hors Taxes majoré des frais d'approche.

I-3 Le calcul des Amortissements a été effectué en conformité avec les règles usuellement pratiquées, selon le mode linéaire ou dégressif. Toutes indications figurent sur le tableau d'amortissement joint.

Aucune remarque particulière n'est à formuler en ce qui concerne les provisions dotées sur l'exercice.

I-4. Il convient de préciser que :

- Les frais accessoires d'achat sont comptabilisés dans les postes Achats concernés.
- Le montant des charges imputables au dirigeant a été directement crédité au compte de charges concerné.
- Les travaux en cours d'exécution ont été évalués au prix de revient HT.

II ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTES DU BILAN	Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22.111,24 euros

III ENGAGEMENTS FINANCIERS

	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	NEANT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élevant à 1 000 euros est composé de 50 parts entièrement libérées.

*copie certifiée
conforme*



SARL 2CJS
 Société à responsabilité limitée
 au capital de 1000 euros
 Siège social: 19 rue Halborg
 7 Les Ganivelles
 50230 AGON COUTAINVILLE
 RCS COUTANCES 823 360 763

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR LES SOCIETES

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/22 AU 31/12/22	INFORMATION	
	NOTES PRODUITES Se reporter à	NON PRODUIT
<u>I REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>		
Méthodes d'évaluation	ci-après	
Calcul des amortissements et provisions	ci-après	NA
Changement de méthodes		NA
Déroptions		NA
Information complémentaire pour donner l'image fidèle		
<u>II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS CONCERNANT LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT</u>		
Etat de l'actif immobilisé	2033-A	
Etat des amortissements	2033-C	
Etat des provisions	2033-D	
Informations complémentaires sur :		
1 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	ci-après	NA
2 Frais d'établissement		NA
3 Frais de recherche appliquée et de développement		NA
4 Produits à recevoir		NA
5 Charges à payer		NA
6 Charges et produits d'avance		NA
7 Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
<u>III ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
Crédit-bail		NA
Engagements financiers	ci-après	
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Composition du capital social	ci-après	

*Copie certifiée
conforme*

[Signature]

SARL 2CJS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social: 19 rue Halborg
7 Les Ganivelles
50230 AGON COUTAINVILLE
RCS COUTANCES 823 360 763

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
16 avril 2024 à 17 H 30 mm

L'an deux mil vingt quatre le seize avril, à dix sept heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Sébastien GAULARD,
Représentant 24 parts en pleine propriété,
ci.....24 parts

Madame Christelle GAULARD,
représentant 24 parts en pleine propriété,
ci 24 parts

Monsieur Jean-Pierre MONROCQ,
Représentant 1 part en pleine propriété,
ci.....1 part

Madame Chantal MONROCQ,
représentant 1 part en pleine propriété,
ci 1 part

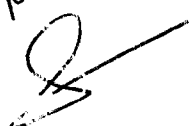
Total des parts présentes ou représentées : 50 parts en pleine propriété sur les 50 parts composant le capital social.

Madame Chantal MONROCQ préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Cm JPM CG SF

Copie certifiée
conforme


Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1 – Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1 ère RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Am LPM

Ca SG

copie certifiée
conforme



2 ème RESOLUTION

L'assemblée générale décide

d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 se montant à 6.705,93 € au report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3 ème RESOLUTION

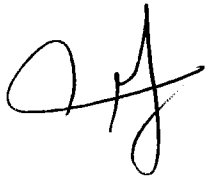
L'Assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Le Gérant, Madame Chantal MONROCQ



Les associés présents,

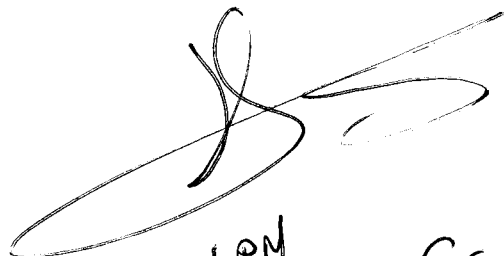
Monsieur Sébastien GAULARD,



Madame Christelle GAULARD,



Monsieur Jean-Pierre MONROCQ



CM

SPM

CA

SG

Copie certifiée
conforme



SARL
Approbation des comptes annuels
Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice

SARL 2CJS
SARL AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
RCS B 823 360 763
Siège social : 19 rue Halborg
7 Les Ganivelles
50230 AGON COUTAINVILLE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2024

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 131.283,61 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 28.136,25 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Travaux faits par des entreprises pour 26.973,78 euros
Intérêts des emprunts et dettes pour 7.354,95 euros
Taxe foncière pour 887,00 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 6.705,93 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Au cours de cette assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

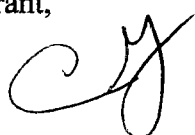
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le Gérant,



Copie certifiée conforme



SARL 2CJS
SARL AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
RCS B 823 360 763
Siège social : 19 rue Halborg
7 Les Ganivelles
50230 AGON COUTAINVILLE

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE du 03 avril 2025 à 17 h 30 mm**

1 ère RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

2 ème RESOLUTION

L'assemblée générale décide

- d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 se montant à 6.705,93 € au report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3 ème RESOLUTION

L'Assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le Gérant,



copie certifiée conforme

